

# CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'URBANISME TRANSITOIRE

Réinvestir les lieux vacants

2 JOURS, 14 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : MUA69

## Objectifs de la formation

Donner aux opérateurs de l'urbanisme les clés pour mener à bien un projet d'urbanisme transitoire

Disposer des outils pour permettre d'adapter le projet à chaque contexte

Identifier les dispositifs à mettre en place, les acteurs à mobiliser et le cadre juridique qui s'applique à chaque étape du projet

## Animée par

■ AMRANE Zineb

Directrice du pôle projets urbains à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre. ,  
EPT GRAND ORLY SEINE BIÈVRE.

## Public concernés

■ Technicien des collectivités publiques ; Aménageur ; Urbaniste, Architecte ; Paysagiste ; Promoteur

## Critères d'admission

■ Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

■ Connaître les fondamentaux de l'urbanisme

## Tarifs

■ Tarif général : 1 595,00 €HT

## Urbanisme transitoire : une nouvelle façon de recomposer la ville

- Définir les différents champs de l'urbanisme transitoire
- Comprendre les enjeux qui conduisent à avoir recours à ces pratiques
- Identifier la diversité des sites d'accueil potentiels
- Appréhender la multiplicité des actions possibles
- Maîtriser le temps du projet et son déploiement en trois étapes
- Connaître les acteurs de l'urbanisme transitoire, un nouveau métier qui se structure

## Avant le déploiement du projet : la maturation

- Définir le projet, son contenu, ses objectifs, ses enjeux et son public
  - Rechercher des financements
  - Consulter les futurs acteurs, constituer le terreau social de l'avenir du quartier
  - Définir les modalités pratiques et techniques de mise en œuvre du projet
  - Connaître les contraintes réglementaires liées à la nature du projet
  - Mettre en œuvre une démarche de communication adaptée au projet
- 

## Pendant le projet : la mise en œuvre opérationnelle

- Accueillir le public en toute sécurité
  - Gérer le site durant son ouverture au public
- 

## Après le projet : le bilan

- Évaluer la démarche, les résultats du projet et ses retombées
  - Communiquer sur le bilan du projet
  - Décider de la clôture ou de la pérennisation du dispositif
- 

## Visite de site commentée

- En fonction des centres d'intérêts des stagiaires et des projets d'urbanisme transitoire en cours, la visite pourra avoir des thématiques et des sites différents comme une opération à visée écologique : la pépinière temporaire des Groues à Nanterre, une opération d'accompagnement de la mutation d'un quartier par l'art et la culture : musée temporaire de Dame Blanche Nord à Garges-Lès-Gonesse, une opération axée sur le développement d'une économie sociale et solidaire : les Grands Voisins à Paris, ...
  - Dans chaque cas, la visite sera animée par un acteur de la démarche à découvrir
- 

## Exercice pratique : définir le projet d'urbanisme transitoire

- Pendant cette demi-journée les stagiaires vont collaborer à la construction d'un projet d'urbanisme transitoire
  - Deux options sont possibles : un stagiaire souhaite que son projet soit étudié par le groupe, l'animateur propose un site et des objectifs à atteindre et les stagiaires imaginent collectivement un projet adapté
  - Sur la base de l'exemple proposé (1 ou 2), individuellement puis en groupe, les stagiaires travailleront à l'élaboration du projet d'urbanisme transitoire qui aura émergé de leurs échanges
  - Des jeux de rôles permettront à chacun d'endosser la personnalité de l'un des acteurs du dispositif à mettre en œuvre
- 

## Dates

### Paris

22-23/09/2022

09-10/11/2022

---

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones),

le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.